

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

Conseils

pour réussir vos plantations de

haies et fruitiers



Parc
naturel
régional

des Boucles de
la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici



RÉGION
HAUTE
NORMANDIE

Seine-Maritime



DÉPARTEMENT DE

LEURE

Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers

ÉDITO

Vous êtes nouvel habitant, vous venez de faire construire, vous souhaitez renouveler votre haie ou planter des arbres fruitiers ? Le Parc vous propose de planter des végétaux adaptés à vos besoins, majoritairement des espèces locales, pour un coût raisonnable. Les arbres et arbustes locaux permettent de créer des haies de couleurs variées, de limiter la vue sur votre parcelle ou de créer un brise-vent tout en favorisant la biodiversité. Planter une haie n'est pas un acte anodin, il a une incidence sur le paysage, voire sur la biodiversité ! Très attaché à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine paysager de son territoire, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande vous accompagne pour faire les bons choix.

Jean-Pierre Girod
Président du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande



SOMMAIRE

Où planter ?	3
Que planter dans mon jardin ?	4
Quelle est la recette d'une plantation réussie ?	6
Comment entretenir les plantations ?	8



OÙ PLANTER ?

Planter des végétaux a des conséquences biologiques et paysagères. Les suites de la plantation sont à prendre en compte notamment l'ombre qu'elle engendre pour vous ou vos voisins ainsi que les dégâts possibles du système racinaire sur les conduits enterrés et du houppier¹ sur les réseaux électriques. Enfin, il faut imaginer la taille et le volume de vos arbres dans 15 ans.

💡 CONSEIL

Avant d'aménager un terrain, prenez le temps d'observer votre parcelle, notamment la végétation en place.

D'une part, elle vous donne des indications sur votre sol et sur les végétaux qui pourront se développer chez vous, d'autre part, elle peut être un précieux allié pour votre projet. Par exemple, un talus déjà végétalisé peut-il être maintenu ? La plantation sur talus est en effet toujours difficile à réaliser et à entretenir...

Que dit la loi ?

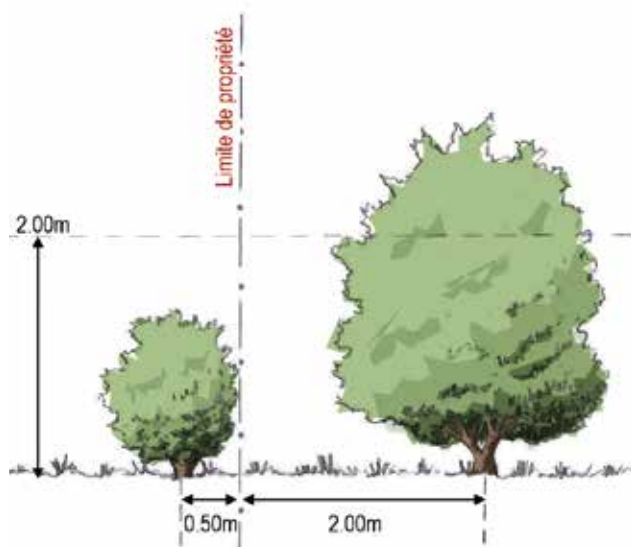
L'arrachage peut être demandé si les distances ne sont pas respectées (art. 672 du Code civil). Il est donc important de connaître la réglementation avant de planter. Le Code civil applique la règle suivante :

- Tout végétal inférieur à 2 m doit être planté à 0,5 m minimum de la limite séparative.
- Tout végétal supérieur à 2 m doit être planté à 2 m minimum de la limite séparative.

Cependant, attention aux obligations communales particulières qui peuvent définir des distances différentes tels que les arrêtés ou le règlement de lotissements. Ils sont à consulter en mairie.

La distance de plantation se calcule différemment lorsque le mur est mitoyen :

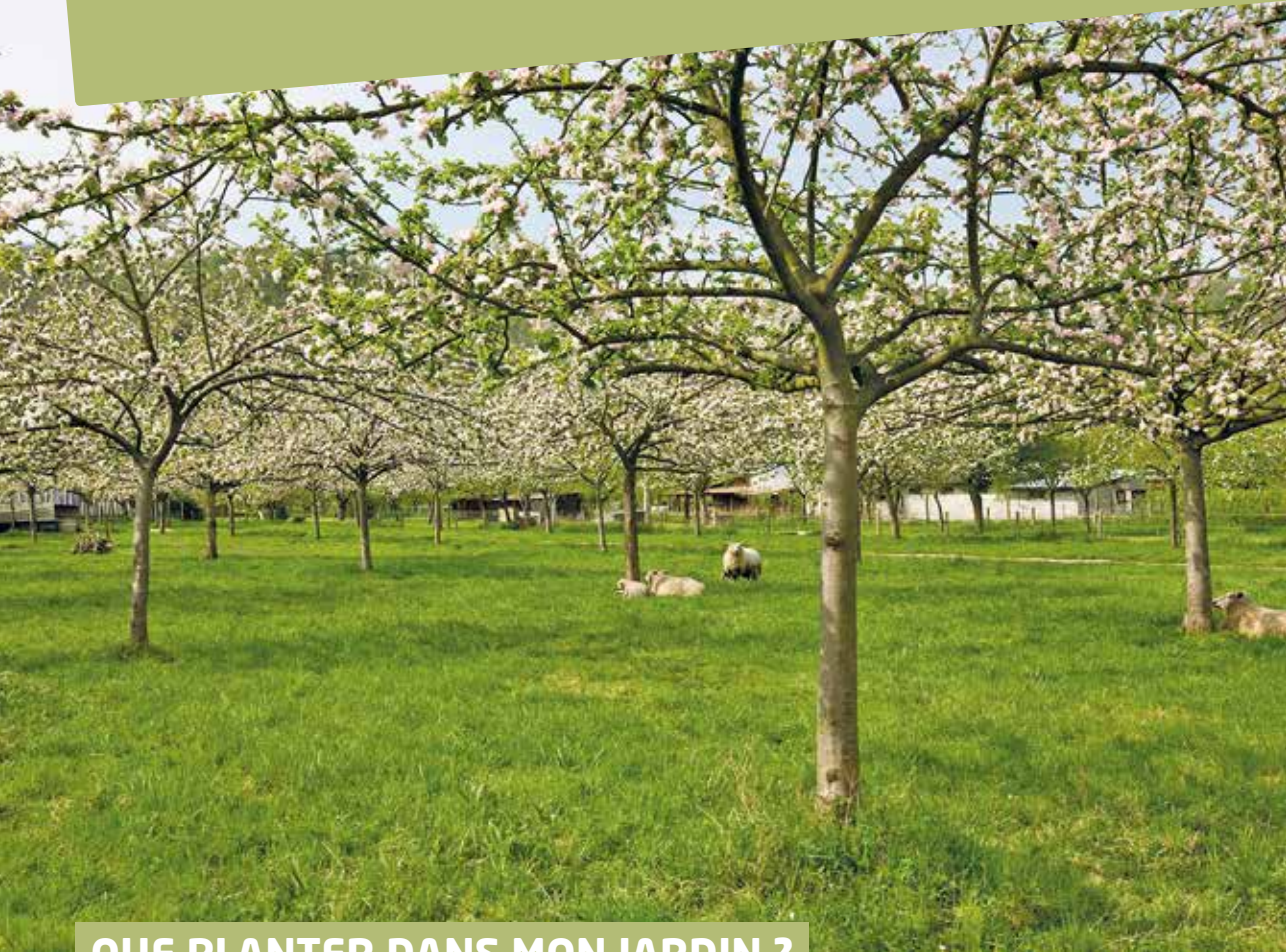
- Si le mur est à vous et à votre voisin : la limite séparative se trouve au milieu du mur.
- Si le mur appartient à votre voisin : la limite séparative démarre de votre côté de façade.
- Si le mur est à vous : la limite séparative démarre du côté de façade de votre voisin.
- Dans le cas de plantations en espalier, les arbres peuvent être appuyés au mur mais doivent rester inférieurs à la ligne de crête.



💡 CONSEIL

Pensez à calculer la distance en fonction de l'environnement (bâtiment, jardin...), mais également en anticipant son entretien !

¹ Houppier : ensemble constitué par les branches et le feuillage.



QUE PLANTER DANS MON JARDIN ?

Il est important de se poser les bonnes questions afin d'adapter les essences au sol, à la disponibilité en eau, à l'ensoleillement, à son usage et aux paysages alentours.

Observez les haies bocagères voisines, elles vous donneront une idée des essences les plus adaptées à votre sol.

Ensuite, posez-vous la question du feuillage : caduc², persistant³ ou marcescent⁴ ? En-dehors des jardins ou des boisements destinés à la production de bois, on rencontre dans notre région très peu d'essences persistantes. Afin de respecter cet équilibre, la haie ne doit pas comporter plus de 30 % de persistants. Les essences caduques et marcescentes offrent l'intérêt de marquer le passage des saisons, votre jardin n'est pas monotone, il change et se renouvelle toute l'année.

Pour accentuer l'idée d'une haie évoluant dans l'année, mélangez les essences (fruits, feuilles, feuillage), de manière aléatoire afin de donner un effet naturel. De plus, vous limiterez les risques d'attaques et de propagation d'insectes ou de champignons. En cas de contamination, vous ne remplacerez qu'une partie de la haie et non la haie entière ! Enfin, l'idéal est de planter des jeunes sujets. Ils reprennent plus vite et donnent des pousses plus vigoureuses.

L'avantage des variétés locales

Les essences que le Parc propose à la vente sont, pour une grande partie, celles que nous retrouvons à l'état de végétation spontanée dans notre région. Ce sont des végétaux locaux, mieux adaptés au sol et au climat. Ils sont aussi plus résistants. Ils valorisent le paysage en s'y intégrant parfaitement. De plus, ils demandent moins d'entretien et participent efficacement à la biodiversité du lieu. La plupart des essences horticoles ont une floraison plus spectaculaire mais alimentent moins la faune locale.

Sachez que certains végétaux proposés par le Parc sont toxiques  et mortels . Cependant ce n'est pas une raison de les bannir de vos plantations ! En effet, ils possèdent des atouts colorés aussi bien en floraison qu'en fructification et apportent des ressources alimentaires à la faune. Le plus important est de le savoir et de faire preuve de pédagogie, notamment auprès des enfants.

ATTENTION !

Si vous souhaitez planter d'autres végétaux que ceux présents dans la liste du Parc, prenez garde aux espèces exotiques envahissantes. Certaines, incontrôlables, entrent en compétition avec les espèces autochtones et les menacent.

Par manque d'informations, quelques variétés, pourtant nocives pour la biodiversité, sont très utilisées, tel que le laurier.

Retrouvez toutes les espèces envahissantes pour la partie Nord-ouest de la France dans la liste générale éditée par le Conservatoire Botanique de Bailleul (CBNbl), disponible sur notre site Internet : pnr-seine-normande.com

2 Caduc : plante perdant ses feuilles l'hiver.

3 Persistant : plante dont le feuillage est permanent. Les feuilles ne tombent pas l'hiver.

4 Marcescent : plante dont le feuillage sèche et reste accroché tout l'hiver jusqu'à l'apparition des feuilles de l'année suivante.

À chaque haie ses arbres

Les végétaux sont à choisir en fonction de l'utilisation envisagée : une haie taillée, brise-vent, haie cauchoise... En effet, certaines essences ne conviennent pas à tous les types de haies, tel que le deutzia qui s'utilise essentiellement en haie vive. Référez-vous à la liste des végétaux proposés par le Parc pour choisir les essences qui correspondent au mieux à votre projet.

La prise en compte du risque de maladie

Avant de planter des végétaux dans votre jardin, informez-vous sur les risques de maladies. Quelques précautions sont à prendre. Voici ci-dessous une liste des végétaux présentant des risques phytosanitaires les plus courants.

• L'aubépine non greffée (*Crataegus monogyna* et *Crataegus laevigata*)

En raison des risques de propagation du feu bactérien, le semis et la plantation d'aubépines non greffées sont interdits. La plantation de plants francs (non greffés) peut être autorisée après étude du site prévu pour la plantation. La demande est à effectuer auprès de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) de Haute-Normandie. De même, toute suspicion de cette maladie doit être signalée auprès de ce service (article L-251-6 du code rural et de la pêche maritime).

• L'orme champêtre (*Ulmus minor*)

Sensible à la graphiose, son développement est perturbé. Si la plante est destinée à être maintenue en-dessous de 4 mètres de hauteur, elle peut être utilisée dans les haies. Si l'objectif de la plantation est d'obtenir un arbre, mieux vaut choisir les ormes résistants obtenus par l'INRA, notamment le cultivar[®] « LUTÈCE nanguen ». C'est un hybride de 6 variétés qui permet un brassage génétique bénéfique à la réimplantation de l'orme.

• Le frêne (*Fraxinus excelsior*)

La chalarose, provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*) décime cet arbre. Elle est aujourd'hui présente sur toute la Haute-Normandie. Il n'y a pas d'interdiction de planter du frêne. Cependant, c'est fortement déconseillé compte tenu du risque de mortalité des plants à court terme (recommandation de l'Office National des Forêts). Quels sont les symptômes de la chalarose ? Retrouvez la fiche complète sur pnr-seine-normande.com.

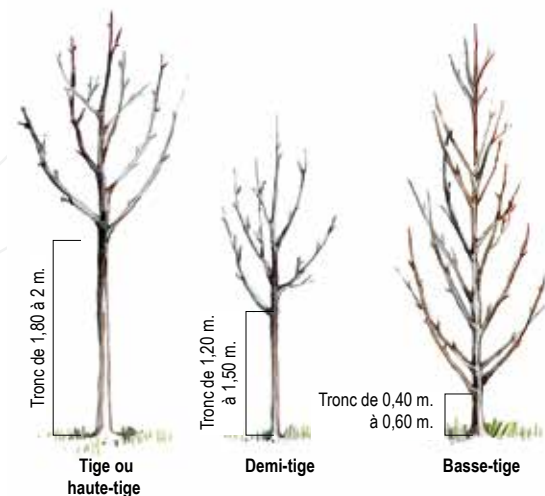
• Le châtaignier (*Castanea sativa*)

En France, le châtaignier est la cible d'un insecte ravageur, le cynips (*Dryocosmus kuriphilus*). Bien qu'il n'ait pas été détecté dans la région, il a été observé ces trois dernières années dans des départements limitrophes. Il reste un organisme nuisible puisque son développement est rapide mais n'est plus réglementé. C'est pourquoi il a été décidé d'abroger l'obligation de déclaration de plantation. Le châtaignier peut être planté en toute liberté.



Envie d'un fruitier ?

Les arbres fruitiers proposés par le Parc se présentent sous 3 formes différentes : haute, moyenne et basse-tige.



• Un arbre haute-tige (ou tige)

Le tronc est compris entre 1,80 m et 2 m de hauteur, sur lequel se développent les branches. Il est conseillé de ne rien planter dans un espace allant de 7 à 10 m autour de l'arbre.

👍 Bonne espérance de vie. La ramure ne gêne pas le passage.

👎 Premiers fruits de 5 à 6 ans après plantation. Travail en hauteur pour l'entretien. Fructification souvent importante une année sur deux.

• Un arbre demi-tige

Le tronc est compris entre 1,20 m et 1,50 m de hauteur. Il offre la même forme que la haute-tige. Prévoir un espace sans autres plantations entre 5 et 8 m autour de l'arbre.

👍 Cueillette et entretien facilité.

👎 Premiers fruits de 5 à 6 ans après plantation. Fructification aléatoire. La ramure gêne le passage (tondeuse...).

• Un arbre basse-tige

Le tronc est compris entre 0,40 m et 0,60 m de hauteur. Il convient aux petits jardins et aux potagers. Son sommet ne dépassera pas les 4 m. Prévoir un espace sans autres plantations entre 3 et 6 m autour de l'arbre.

👍 Premiers fruits entre 2 et 3 ans. Entretien facilité.

👎 Durée de vie d'environ 30 ans. Passage sous ramure impossible. Taille d'entretien, de formation et de fructification presque tous les ans.

💡 CONSEIL

Un arbre fruitier se choisit en fonction de sa période de fructification et de l'utilisation des fruits (confiture, tarte, à croquer...).

Référez-vous à la liste des fruitiers proposés par le Parc pour choisir l'arbre qui correspond au mieux à votre besoin.



QUELLE EST LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE ?

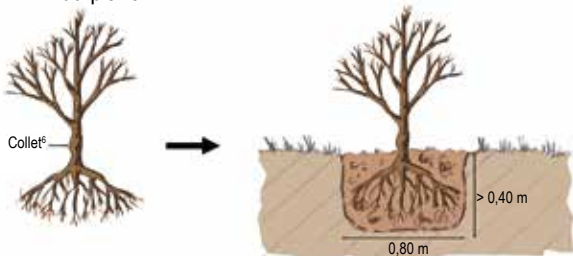
Planter à la bonne période

La période de plantation idéale pour les végétaux à racines nues se situe pendant le repos végétatif des plantes, c'est-à-dire entre mi-novembre et mi-mars. Il est déconseillé de planter en période de gel, de fort ensoleillement, de vent sec ou lorsque le sol est gorgé d'eau.

Bien préparer le sol

C'est une étape fondamentale pour assurer la bonne reprise des végétaux. Elle peut être effectuée un mois avant la plantation.

- **Désherbez manuellement la surface à planter**, car l'usage de désherbants chimiques est nocif pour l'environnement et pour les végétaux que vous allez planter.
- **Ameublissez la terre**, en bêchant pour favoriser la pénétration de l'eau en profondeur et pour aérer le sol afin que les racines puissent se développer normalement. Plus le volume de terre travaillé est important, meilleure est la reprise. On compte pour la plantation d'une haie de jeunes plants un travail du sol sur un minimum de 0,80 m de large et un minimum de 0,40 m de profondeur. Ce travail pourra être fait à la main par bêchage traditionnel (petites longueurs) ou avec un motoculteur.
- **Creusez le trou de plantation** avec une houe afin de mieux récupérer l'eau de pluie. Le trou doit être au moins égal à 1,5 fois celui du système racinaire du plant.



- **Si la terre est pauvre**, l'enrichir avec du fumier ou du compost et remettre de la terre par dessus (pas de contact direct des racines). Faire une légère butte au fond du trou.

CONSEIL

Privilégier les engrais naturels (compost...) aux engrais chimiques.

Bien préparer les végétaux

Éliminez les racines desséchées et taillez proprement les parties abîmées. Les coupes nettes favorisent le meilleur développement du chevelu racinaire. Par contre, il ne faut pas tailler les parties aériennes, au risque de supprimer des parties vivantes, de dénaturer la forme de l'arbre et d'accentuer le stress lié à la plantation. La première taille interviendra lorsque l'on se sera assuré de la bonne reprise de l'arbre, généralement 3 ans.

- **Préparez un pralin** : c'est un mélange d'un tiers de terre, un tiers d'eau et un tiers de fumier. Recouvrez-en les racines afin de favoriser la reprise.
- **Posez les racines à plat sur la butte au fond du trou**, elles ne doivent ni être recourbées vers le haut, ni comprimées dans un trou trop petit. Le collet⁶ doit être légèrement au-dessus du niveau du sol. Il ne doit jamais être enterré ni se trouver trop au-dessus du sol.
- **Tassez la terre autour des racines**, celle-ci doit bien adhérer, il ne doit pas y avoir de bulles d'air.
- **Créez une petite cuvette** qui facilitera l'arrosage.
- **Arrosez abondamment**, même par temps de pluie !
- **Protégez vos plants avec un manchon⁷ adapté**, en cas de présence d'animaux (lièvres, lapins, chevreuils...).

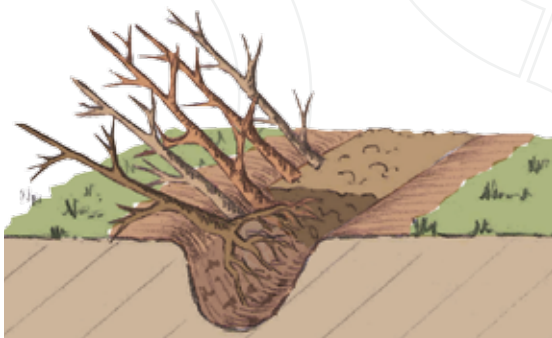
Tuteurer les arbres haute-tige



Le tuteur permet de renforcer la tenue de l'arbre. Planter le tuteur en premier, face aux vents dominants. Il doit être décalé pour permettre à l'arbre d'investir le centre du trou.

⁶ **Collet** : jonction entre les racines et le tronc. Cette partie de la plante ne doit jamais être enterrée.

⁷ **Manchon** : gaine grillagée, en plastique ou en métal permettant de protéger les jeunes plants contre les agressions.



💡 CONSEIL

La mise en jauge

Après réception des végétaux, il est fondamental de ne pas laisser les racines à l'air. En attendant la plantation, les plants peuvent être stockés dans des sacs plastiques ou mieux dans des toiles humides. Si la plantation ne se fait pas dans les heures qui suivent, il convient de mettre les plants en jauge afin d'éviter que les racines ne sèchent, ce qui compromettrait la reprise.

La mise en jauge consiste à placer les végétaux en attente tous ensemble dans un trou rebouché jusqu'au-dessus du collet. Il faut arroser et les stocker ainsi deux semaines maximum.

Plusieurs sortes de paillages sont possibles :

- **paillage minéral**
Galets, graviers, sable, ardoise.
- **paillage biodégradable**

Feutre en fibre végétale, copeaux de bois, paille de lin ou de noix de coco, broyage végétal. Ils ont l'avantage de ne pas polluer, d'améliorer la qualité du sol en se dégradant et sont plus esthétiques que les autres modes de paillage. Seul inconvénient, il faut les renouveler régulièrement.

Le paillage idéal est probablement le broyage végétal d'origine locale. Au cours des opérations d'entretien des haies, les agriculteurs et les communes récupèrent quantités de branchages qui pourront ensuite être broyés afin d'être réutilisés, notamment pour le paillage. Cette solution est meilleure sur un plan écologique, le paillage est d'origine locale, il engendre donc peu de transport. Sa dégradation enrichira les sols dans lesquels pousseront de nouvelles haies dont les déchets de taille enrichiront les sols... La boucle est bouclée ! Renseignez-vous auprès de votre commune, d'un agriculteur ou d'un paysagiste, pour connaître les points d'approvisionnement possibles.

- **paillage plastique (non conseillé)**

Bâche noire (pas plus de 2 ou 3 ans en place) ou toile tissée verte (pas plus de 3 ou 4 ans en place). Les grands inconvénients de ces méthodes sont la dégradation des bâches, la fragilité au percement, la pollution qu'elles peuvent occasionner, la suppression de l'apport d'une litière et les difficultés de mise en place (notamment en cas de vent).

Si vous choisissez tout de même cette option, pensez à enlever la bâche lorsqu'elle ne sera plus d'aucune utilité pour les végétaux. Cela limitera les problèmes cités précédemment. De plus, l'esthétique de votre haie n'en sera que meilleure.

Pailler les plantations

Le paillage est indispensable et présente plusieurs avantages :

- il empêche d'autres végétaux (herbacées notamment) de se développer ;
- il maintient l'humidité ;
- il favorise le réchauffement du sol ;
- il maintient une bonne structure du sol en limitant le tassement de la terre (notamment pour les sols argileux),
- il réduit les opérations d'entretien ;
- il sert d'amendement.

💡 CONSEILS

Exemple d'un paillage biodégradable : comment poser un feutre en fibres végétales ?

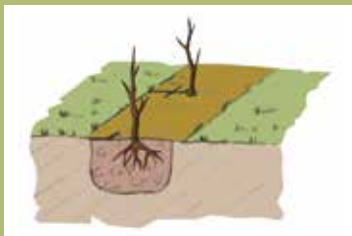
Le feutre doit être parfaitement tendu pour jouer son rôle correctement. Pour la pose d'un feutre d'1,20 m de large par exemple, deux méthodes sont possibles.

- **Pose avant plantation**

Préparez le sol (désherbage, bêchage) sur environ 1 m de large. Déroulez le feutre en plaçant les agrafes le plus régulièrement possible. Créez des ouvertures à l'emplacement des végétaux en forme de croix, creusez et retirez la terre. Plantez en veillant à ce que les racines soient bien disposées dans le trou. Rebouchez, tassez. Une agrafe au pied de l'arbuste peut s'avérer nécessaire. Cette méthode présente l'inconvénient de rendre la plantation moins confortable. Les racines risquent d'être mal disposées dans le fond de la fosse à cause de l'étroitesse de l'ouverture dans le feutre.

- **Pose après plantation**

Préparez le sol (désherbage, bêchage) sur environ 1 m de large. Plantez en veillant à ce que les racines soient bien disposées dans le trou. Rebouchez, tassez. Posez le feutre parallèle à la haie et découpez une encoche jusqu'à la moitié de la largeur en face de chaque arbuste. Glissez le feutre entre les arbustes grâce aux encoches. Eventuellement, positionnez une agrafe au niveau de chaque encoche pour bien maintenir le feutre fermé.



👉 Garantit la bonne plantation des arbustes (bonne disposition des racines, bon tassement de la terre).

Pour des feutres de plus grande largeur, il faut prévoir la mise en place d'agrafes environ tous les 80 cm afin de bien les maintenir en place.



COMMENT ENTREtenir LES PLANTATIONS ?

Entretenir ses plantations est la garantie de les garder longtemps. Pensez donc à les tailler régulièrement pour prévenir tout problème. L'entretien se fait en fonction du type de haie.

La haie taillée

De forme très régulière, la haie taillée convient particulièrement aux petits jardins, en haie séparative ou en bord de route.

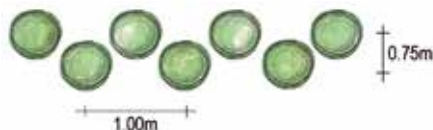
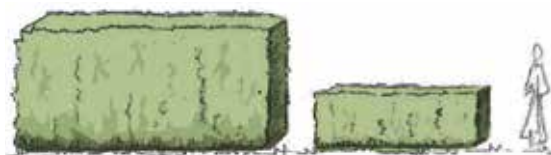
Hauteur : 0,75 à 1,80 m (pour faciliter l'entretien)

Largeur : 0,50 à 1 m (une haie trop étroite entraîne la formation d'une haie dégarnie, inesthétique, et affaiblit les végétaux)

Espacement de plantation : 0,50 à 0,60 m

Essences : charme, hêtre, houx, etc.

Pour obtenir une haie taillée : au moment de la plantation, il convient généralement de rabattre l'ensemble des plans de moitié, cela favorisera le développement de nouveaux rameaux. Cette opération pourra être renouvelée l'année suivante en réduisant le rabattage. À partir de la troisième année, taillez annuellement en septembre ou octobre et maintenez à la hauteur souhaitée. Vous taillerez ensuite votre haie une ou deux fois par an (selon l'esthétique souhaitée) en dehors des périodes de croissance (avril ou mai et septembre ou octobre).



La haie vive (ou libre)

La haie vive a une forme libre et naturelle et nécessite plus d'espace qu'une haie taillée. Elle peut servir de séparation et crée également un fond de scène particulièrement intéressant dans les jardins.

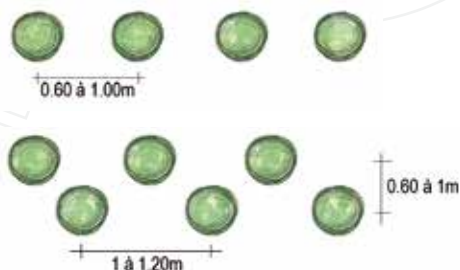
Hauteur : 1 à 4 m

Largeur : 1 à 2 m

Espacement de plantation : de 0,60 à 1,20 m

Essences : nombreux arbrisseaux aux périodes de floraison et de fructification variées, comme le cornouiller, viorne, prunellier, etc.

Pour obtenir une forme de haie vive ou libre : de même que pour la taillée, à la plantation, rabattre de moitié de manière à ce que les végétaux se densifient, limitant ainsi le passage du vent au niveau du sol. Rabattre ensuite d'un tiers chaque année jusqu'à la forme souhaitée.



La haie brise-vent

Le petit brise-vent et le moyen brise-vent

On les trouve en bordure de prés et parfois autour de certaines propriétés. Le petit brise-vent est constitué d'arbustes, associés à des arbres de moyenne grandeur, cela devient un moyen brise-vent et un bon rempart contre le vent.

Hauteur : 1 à 5 m (petit brise-vent), 5 à 15 m (moyen brise-vent)

Largeur : 1 à 3 m

Espacement de plantation : 0,80 à 1,50 m

Essences : arbustes champêtres (noisetier, aubépine, prunellier, etc.) et arbres de moyenne grandeur (érable champêtre, sorbier, alisier, etc.)



Placement pour le petit brise-vent



Placement pour le moyen brise-vent



Le grand brise-vent

Il cloisonne les grandes parcelles agricoles et protège du vent des ensembles de bâtiments : zone artisanale, terrain de sport, etc.

Hauteur : jusqu'à 30 m

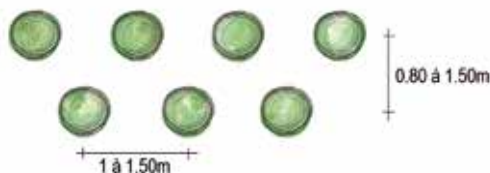
Largeur : jusqu'à 5 m

Espacement de plantation : 1 à 1,50 m (6 m maximum entre les arbres de haut-jet⁸)

Essences : il est composé de trois strates (arbres de haut-jet, hauteur intermédiaire et basse aussi appelée bourrage). Choisissez parmi le hêtre, le chêne, l'érable champêtre, le cornouiller, etc.

Pour obtenir une haie brise-vent : la haie étant composée d'arbres et d'arbustes ayant trois formes différentes, il y aura donc une taille de formation pour chaque, à savoir :

- les arbustes : même taille que la haie de forme libre ;
- les arbres en cépée⁷ : rabattre de moitié à la plantation pour favoriser le développement de plusieurs grosses branches à la base (généralement entre 3 et 5) ;
- les arbres de haut-jet⁸ : ne surtout pas rabattre le végétal, sauf si la flèche est cassée. Ces arbres forment la partie haute du brise-vent. Un élagage des branches basses pour former un tronc régulier est suffisant (valable pour la haie cauchoise ou clos-masure).



⁸ **Cépée** : issue du recépage d'un arbre ou arbuste coupé à 15 cm du sol. De nombreux rejets repartent alors de la souche, étoffant ainsi la haie (utile pour la production de bois de chauffage).

⁹ **Haut-jet** : souvent des arbres de grande taille dont on encourage la croissance en hauteur.

La haie cauchoise

Traditionnellement, le clos masure utilise la haie cauchoise autour de la cour. Elle est plantée sur un talus (le fossé en pied de talus sert à récolter les eaux pluviales) et est constituée d'arbres de haut-jet plantés en quinconce sur plusieurs lignes, souvent deux voire trois. Elle est en générale composée d'une seule essence.

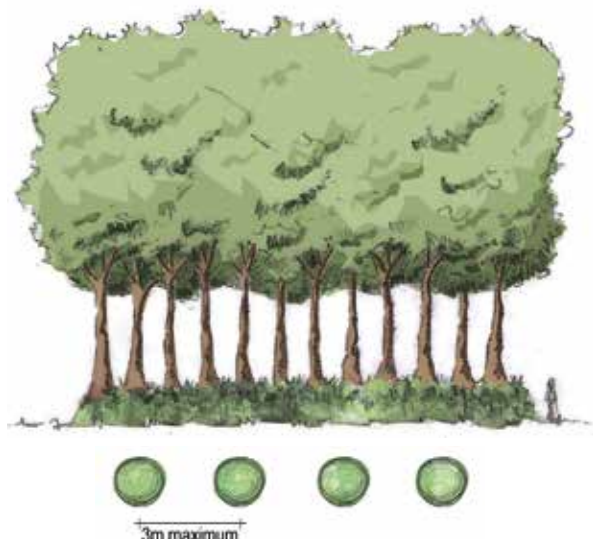
Hauteur : jusqu'à 30 m

Largeur : selon l'essence d'arbre choisie

Espacement de plantation : 1 à 3 m maximum

Essences : en général une seule essence d'arbre de haut-jet, trois au plus. Des arbustes peuvent être intercalés entre les arbres. Référez-vous aux essences citées pour les arbres de haut-jet page 9.

Pour obtenir des arbres de haut-jet : voir « Grand brise-vent » page 9.



La haie d'arbres menés en têtards

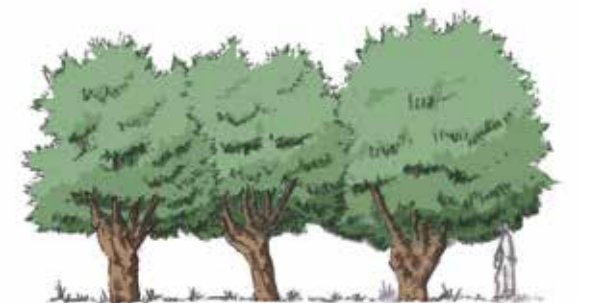
C'est une haie dont les arbres régulièrement émondés produisent de nombreuses branches. Elle est utile pour produire du bois de chauffage, délimiter une parcelle ou créer un arrière plan dans le jardin.

Hauteur : de 5 à 12 m

Largeur : selon l'essence d'arbre choisie

Espacement de plantation : 3 m maximum

Essences : arbustes et arbres pouvant être recépés, comme le charme, le chêne, l'érable champêtre, le saule, l'aulne, etc.



👉 Permet de contrôler le volume de l'arbre en espace restreint.

Pour obtenir des arbres têtards : la taille d'un arbre en « têtard » s'effectue plusieurs années après la plantation, quand le diamètre atteint environ 5 cm. L'étêtage est réalisé à la hauteur voulue. La coupe doit être bien nette pour que la reprise se fasse bien en couronne autour de la section.

Il est également nécessaire d'élaguer complètement le sujet pour éviter qu'il ne parte en « buisson ». Cette opération devra se répéter les premières années si une repousse des gourmands se fait sur le tronc. Notez qu'un élagage jusqu'à 1/3 de la hauteur du sujet peut-être anticipé 3 ans après la plantation pour limiter les diamètres de coupes par la suite.

Il est impératif que les autres étêtages se fassent tous les 3 à 4 ans maximum pour les premières rotations afin de bien former la « tête » et limiter les diamètres des rejets par rapport à celui du tronc.

Entretien : après la formation de la tête, l'entretien d'un arbre têtard est réalisé tous les 3 à 12 ans selon les usages. Comme pour toutes tailles sévères d'un arbre, l'exploitation du têtard devra se faire durant le repos végétatif entre la mi-novembre et la fin-février.

Le choix de cette période permet d'obtenir un bois de meilleure qualité et d'éviter l'épuisement du sujet.

Il est très important de couper les branches au-dessus des bourrelets cicatriciels (riches en glucose) pour éviter de priver l'arbre de ces ressources.

De plus, une coupe effectuée juste au dessus des bourrelets formés à la base des branches permet d'obtenir des plaies de petit diamètre. Une coupe rapidement recouverte limite la vulnérabilité de l'arbre face aux attaques des parasites.

Pour plus d'informations, référez-vous à la fiche « Entretenir et réhabiliter les arbres taillés en têtards », disponible sur le site Internet du Parc : pnr-seine-normande.com.

L'entretien des arbres fruitiers

La taille des arbres fruitiers permet plusieurs résultats. Dès la plantation, une taille de formation est nécessaire pour lui éviter d'évoluer de façon désordonnée. Ensuite, une taille de fructification permet d'aider l'arbre à produire. Référez-vous aux ouvrages spécialisés qui vous indiqueront la bonne manière de tailler votre arbre. Des stages de taille sont également organisés sur le territoire, retrouvez les dates sur le calendrier des manifestations ou sur le site Internet du Parc : pnr-seine-normande.com.



 CONSEILS

Préserver les insectes utiles



Voisinage : qui doit couper les branches ?

Notes, votre projet de plantation



Vous avez besoin d'un conseil ?

Le technicien paysagiste du Parc répond à toutes vos questions concernant votre projet de plantation. Les conseils portent sur la structuration paysagère et le choix des essences locales. Selon le besoin, le technicien peut se déplacer à votre domicile.

Vous souhaitez commander des plants ?

Les commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de fruitiers proposées par le Parc à ses habitants ont lieu tous les ans en novembre et en février. Les plants sont livrés par un pépiniériste, sélectionné rigoureusement par le Parc. Pour recevoir le catalogue des plants mis en vente, renseignez-vous auprès du Parc dès septembre et décembre ou suivez les actualités sur le site Internet.



Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16 - Fax 02 35 37 39 70
contact@pnr-seine-normande.com
pnr-seine-normande.com
facebook.com/pnrseinenormande